



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Etudes

**Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie
Universitaire**

N° 2023-11

Séance du 31 mars 2023

Président: Pasquale MAMMONE

Vice-présidente: Cécile CARRA

**Ouverture à l'alternance de la Licence professionnelle
Maintenance des systèmes industriels, de production et
d'énergie, parcours Maintenance Industrielle en Génie
Electrique, FSA : ouverture en apprentissage**

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents ou représentés: 26

Nombre de vote pour : 26

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

M. le président soumet au vote l'ouverture à l'alternance (contrat d'apprentissage) de la Licence professionnelle Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie, parcours Maintenance Industrielle en Génie Electrique- FSA, qui est adoptée à l'unanimité.

Fait à Arras, le 31 mars 2023

Le Président,

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr

PROJET D'OUVERTURE D'UNE FORMATION EN ALTERNANCE

SEPTEMBRE 2023

FORMATION : Licence professionnelle Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie, Parcours Maintenance Industrielle en Génie Electrique

COMPOSANTE : Faculté des Sciences Appliquées de Béthune

TYPE D'ALTERNANCE ENVISAGEE : Contrat d'apprentissage

Formation déjà accessible aux contrats de professionnalisation depuis 2010

MOTIVATION

La licence pro Maintenance Industrielle en Génie Electrique existe depuis 2000. Après dix années d'existence et pour répondre à la demande exprimée par les entreprises du territoire, elle s'ouvre à l'alternance en 2010 via le contrat de professionnalisation.

Le contexte actuel laisse entrevoir des perspectives importantes de développement en alternance.

La société est confrontée à de lourds défis climatiques qui impliquent des politiques de transition. La Région Hauts-de-France met en œuvre une politique de transformation de l'économie régionale, Rev3, tenant compte de ces enjeux. Dans ce contexte, notre Licence professionnelle constitue une réponse aux besoins de compétences nouveaux induits.

Par ailleurs, la région est très industrielle et devrait l'être davantage dans le futur avec le développement de "la vallée de l'électrique" autour de Béthune : une forte politique locale existe pour attirer des entreprises autour de l'automobile électrique.

La communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane est labellisée « Territoire d'industrie » depuis 2018 et veut devenir la « vallée de l'électrique » française. L'ambition est d'exploiter les atouts, historiques et émergents, sur son territoire :

- l'excellence de la recherche, avec le Laboratoire Systèmes Electrotechniques et Environnement de Béthune, le CRITT M2A et leur laboratoire commun,
- les formations reconnues en génie électrique, avec la Faculté des Sciences Appliquées de Béthune notamment,
- les dynamiques industrielles : l'arrivée de la gigafactory de batteries d'ACC sur Douvrin et les développements engagés par Renault avec le Pôle Electricity, dont l'un des sites est à Ruitz, notamment.

Des retombées sont donc attendus en termes de formation et d'emploi.

De plus, la FSA est en permanence sollicitée par des entreprises qui cherchent des jeunes et n'arrivent pas à recruter dans les domaines techniques. Souvent nous avons plus de propositions d'alternance que d'étudiants volontaires, mais une demande est apparue ces dernières années pour des contrats d'apprentissage plutôt que de professionnalisation.

SOUTIENS EXPRIMES : 13 structures ont déjà apporté leur soutien à l'ouverture en apprentissage de la formation : Région Hauts-de-France ; Pôle MEDEE ; ARIA ; Décima ; DV Group ; EDF ; EIFFAGE ; FLIPO RICHIR ; GTI ; MOV'NTEC ; POUCHAIN ; Thyssenkrupp ; CRITTM2A

RYTHME D'ALTERNANCE : 2 semaines / 2 semaines environ

Environ 2 semaines à l'université puis 2 semaines en entreprise de début septembre à mi-mars, puis temps plein en entreprise.

Cf. calendrier d'alternance prévisionnel ci-joint

MAQUETTE

Pas de changement de maquette.

Cf. maquette ci-jointe

MAQUETTE PEDAGOGIQUE
LICENCE PROFESSIONNELLE MAINTENANCE INDUSTRIELLE EN GENIE ELECTRIQUE

Découpage pédagogique	ECTS	NOMBRE ANNUEL D'HEURES DE FORMATION PAR APPRENTI		
		CM	TD	TP
SEMESTRE 5				
<u>UE1 - Communication</u>				
Anglais	3		26	
Construction du projet professionnel	2,5		26	
<u>UE 2 - Mathématiques/Economie</u>				
Mathématiques	2,5	10	15	
Economie et droit du travail	2,5	6	14	
<u>UE3 - Mécanique/Automatique</u>				
Mécanique	2,5	10	10	
Automatique	4	12	12	12
UE4 - Informatique Industrielle	3	3	10	9
UE 5 - Electricité et Réseaux	5	17,5	17	12
UE 6 Maintenance	5	12	17	12
SEMESTRE 6				
UE1 - Systèmes électro-mécaniques	4	16,5	23	12
UE2 - Informatique industrielle 2	2	9	12	6
UE3 - Maintenance 2	4	18	54,5	6
UE4 - Période en entreprise, soutenance orale	20			
sous-total	60	114	236,5	69
TOTAL			419,5	